

L'ÉCHO

portais



JUILLET 2023

SOMMAIRE

L'édito du Maire.....	1
Infos générales.....	2
Animations - Culture	5
Social.....	8
Commémoratif.....	10
Bilan mi-mandat	11
Urbanisme - Travaux	12
Etablissement scolaires.....	14
Sécurité.....	16
Un peu d'histoire.....	17

NUMÉROS UTILES

Déchèterie : 05 53 95 03 64
Lundi : 13h30 - 17h00
Du Mardi au Samedi :
9h00 - 12h00
13h30 - 17h00
Dimanche Fermé

URGENCES

Gendarmerie Nationale 17
SAMU 15
Pompiers 18
SOS Femme -
Violences conjugales 3919
SOS Enfance en danger 119

INFOS PRATIQUES

Mairie Port-Sainte-Marie : Place Jean Barennes - 47130 Port-Sainte-Marie
Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h00, 13h00 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 12h00, 13h00 - 16h30
Fermé Samedi-Dimanche
Tél. 05 53 87 21 19

Agence Postale (locaux mairie) :
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Portaises, chers Portais

Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous ? Je l'espère véritablement afin que les Portais, comme tous les Français, retrouvent le plaisir du partage et de l'engagement dans nos associations, fassent vivre nos producteurs et nos entreprises locales, se retrouvent avec bonheur le plus régulièrement possible.

À l'automne, nous avons subi des problèmes de chauffage salle St Clair. Nous avons dû, durant l'hiver, pallier ces insuffisances en composant avec un chauffage d'appoint. Je remercie l'ensemble des associations qui s'en sont accommodés et ont assuré leurs animations malgré tout.

Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et **devenez les artisans de la vitalité communale**. Des jeunes du conseil municipal junior aux aînés de l'âge d'or, nous sommes tous détenteurs des clefs de notre village.

Les 7, 8 et 9 juillet 2023 la musique battra son plein au cœur de nos différentes places du village, avec le Garonna-Show.

Cette année une délégation italienne de Castelnuovo-Scrvia accompagnée de son maire Giani Taglianni sera de la fête. A cette occasion, une cérémonie officielle aura lieu samedi 8 juillet de 10h30 à 15h. Venez nombreux.

Enfin, le 13 juillet se tiendront les festivités nationales, avec animation place de la Mairie et feu d'artifice tiré sur les berges de la Garonne.

Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux en mairie. Autour d'un café ou d'un jus de poire, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Le soleil est là, les vacances aussi : il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été !

Jacky Larroy
Maire de Port Ste Marie



INFOS GÉNÉRALES

Vœux du Maire



Jacky Larroy a remercié les personnes présentes, élus et administrés, et a laissé la parole à Michel Masset, président de la communauté des communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et vice-président du conseil départemental, et à Laurence Ducos, conseillère départementale.

Les événements passés et les projets futurs ont été présentés par un petit film, préparé pour l'occasion, et un clip de présentation de la commune a également été diffusé. Les adjoints et conseillers municipaux ont ensuite remis aux jeunes élus au conseil municipal des jeunes un kit de bienvenue.

La cérémonie s'est terminée par la remise de médailles du travail (20 ans) à trois agents : Christine de San José, adjoint administratif, Nathalie Barennes, adjoint technique, et Jean-Claude Cescatti, responsable du service technique.

Un apéritif déjeunatoire a permis de clôturer cette matinée par un moment convivial.



Appel à bénévoles

PORT-SAINTE-MARIE a besoin de vous

Pour ses actions festives, culturelles, sociales, ...
pour **NOUS TOUS**

Inscrivez-vous sur la liste des
bénévoles de réserve !

Nous le savons tous, le bénévolat se meurt et, avec lui, l'organisation d'actions qui font vivre un village.

Avec cet appel, il s'agit de constituer un réservoir de potentiels volontaires qui peuvent donner un peu de leur temps ponctuellement pour remplacer ou venir en aide aux bénévoles organisateurs.

Inscrivez-vous. Il n'y a pas d'engagement.

Seulement la certitude pour les organisateurs de trouver rapidement un appui en cas de coup dur.

Inscription directe sur le site de la mairie.

INFOS GÉNÉRALES

Conseil municipal de Port-Sainte-Marie : l'élue Sylvie Boudey s'en est allée



Le maire, le Conseil municipal et l'ensemble du personnel de la commune de Port-Sainte-Marie étaient en deuil à la suite du décès le mardi 14 mars de Sylvie Boudey, 56 ans, conseillère municipale élue en 2020.

Très attachée à Port-Sainte-Marie, et passionnée de photographie Sylvie travaillait notamment sur le musée numérique de la commune. Elle était très animée à l'idée de l'ouvrir à tous très rapidement pour faire connaître notre village, évoque le conseil dans un communiqué. « Un très beau village ignoré » comme elle disait, regrettant cette renommée dévalorisante et méprisante.

L'ensemble du Conseil Municipal, les Portaises et Portais lui ont rendu un dernier hommage à l'Église St-Julien.

Lot-et-Garonne : les villes et villages fleuris récompensés



À noter pour l'édition 2022, l'apparition du prix de l'arbre, qui récompense les communes engagées dans la préservation d'arbres monumentaux. Une récompense adressée à Port-Sainte-Marie pour « son chêne majestueux trônant sur la place de la mairie », s'émerveille Sophie Borderie, qui exhorte les élus victorieux à « préserver ce poumon en centre-ville ». L'édition 2023 des Villes et Villages fleuris se déroulera à l'automne.

Maisons fleuries

Suite à la cérémonie départementale des villes et villages fleuris durant laquelle notre commune a été récompensée du prix de l'Arbre, c'était au tour de l'équipe municipale de décerner ses trophées...

Chaque vaillant lauréat a reçu un joli chèque en bois, ainsi que quelques candidats au fleurissement sur voie publique... Mais que dire du magnifique embellissement que nous propose Lina Silva Teixeira, qui a d'ailleurs reçu de la part du département beaucoup d'éloges et le prix du Jardinier du Lot et Garonne.

Nous remercions tous nos Portais pour leur investissement et le plaisir qu'ils nous donnent à regarder leurs belles décorations florales...

Bruno RIVIÈRE entre au Conseil Municipal

Bruno Rivière est appelé à siéger au Conseil, suite au décès de notre amie Sylvie Boudey. Bruno âgé de 57 ans est marié et père de deux enfants. C'est une première expérience pour ce quinquagénaire car il n'a jamais siégé au conseil municipal.

Enfant du pays, il fait du bénévolat de l'âge de 11 ans, et travaille comme Moniteur d'atelier (Espaces verts) à l'ESAT de Vérone à Foulayronnes. Bruno, nous te souhaitons la bienvenue au sein de notre Conseil.



Ouverture d'un restaurant sur notre commune « Le Raiz'to »

Depuis le 07 juin 2023, le « remplaçant » du restaurant Pizza 113 a ouvert ses portes sur le site de Maury situé à proximité de l'ancien supermarché.

Cyril notre boulanger a souhaité développer son activité avec une salle de restaurant, tout en proposant une gamme de pizzas à emporter, ainsi qu'un menu du jour.

Le restaurant est ouvert 7/7 jours midi et soir.

INFOS GÉNÉRALES

La Maison de la Presse change d'adresse



La Maison de la Presse a traversé la route pour rendre vie aux anciens locaux de la Poste. Philippe Saint Georges est arrivé en 2016 pour reprendre le Tabac-presse local. Après six années, la clientèle évoluant, ce commerçant recherchait un nouvel endroit pour s'agrandir. L'opportunité s'est vite présentée, avec l'arrêt, il y a quelques années, du bureau de Poste situé juste face à l'ancien local.

Après quelques rajeunissements et une disposition des lieux qui proposeront toujours, le dépôt de pain, la librairie, le point Crédit agricole, et un point relais, les heures d'ouverture restent identiques chaque jour de la semaine, de 7 heures à 12h30 et de 15h30 à 19h30, et le dimanche de 8 heures à 12h30.

Musée Numérique

Cette rubrique du site internet de la commune a pour objectif la mise en lumière de photographies et cartes postales anciennes ainsi que de documents rares et précieux. Véritable mémoire portaise, il a vocation à créer les liens intergénérationnels nécessaires à la transmission par les témoignages sur la vie locale impliquant tant le patrimoine que les hommes et les femmes qui l'ont marquée.

Venez le visiter depuis un ordinateur à partir de l'onglet « Découvrir ».

Les personnes qui souhaitent partager leurs documents peuvent les remettre à l'accueil de la Mairie.



PONT SUSPENDU DU PORT ST MARIE.

Nouveaux arrivants



Le 25 mars 2023 à 10h30 à la salle St-Clair, le Maire et le Conseil Municipal ont renoué avec la tradition en accueillant les nouveaux habitants qui ont pu repartir avec un joli pochon garni de produits locaux ou gourmands, issus de nos producteurs. Lors de ce moment de partage, nos artisans, et autres acteurs du dynamisme de Port-Sainte-Marie ont été également mis à l'honneur.

Cette rencontre a été clôturée par un apéritif de l'amitié.

ANIMATIONS – CULTURE

Journées Européennes du Patrimoine

L'édition 2023 des Journées Européennes du Patrimoine aura lieu les 16 et 17 septembre prochains. Retenez ces dates et venez nous rejoindre autour des animations proposées par les bénévoles et la commission tourisme – animation – culture. Le programme est susceptible d'évoluer sensiblement. (*Programme au dos de l'édito*)

Sauvegarde de l'Eglise des Jacobins - Port-Sainte-Marie (47)

APPEL AU MÉCÉNAT POPULAIRE



Sauver le patrimoine et l'histoire qui l'a marqué pour les transmettre aux générations suivantes est un véritable défi.

Port-Sainte-Marie n'échappe pas à cette difficulté de trouver les fonds nécessaires à la sauvegarde de l'église des Jacobins qui fait partie intégrante du projet de revitalisation du centre bourg du village avec la création d'un parc aménagé autour de ce site.

Aussi, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, la municipalité lance un appel au mécénat populaire auprès des associations, des entreprises mais aussi des habitants qui auront à cœur de participer à la sauvegarde de ce patrimoine, pouvant s'enorgueillir d'un lieu unique en Lot-et-Garonne, mêlant histoire et bien-être en ville. Rappelons que notre département **ne renfermait que deux couvents de Dominicains : l'un à Agen, le second à Port-Sainte-Marie.**

Les bulletins de dons sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Le projet a également été mis en ligne sur le site Internet de la Fondation à www.fondation-patrimoine.org/80896 et les dons peuvent y être enregistrés.

L'entrée en lice de la Fondation du Patrimoine garantit des avantages fiscaux à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

La municipalité espère un élan de générosité pour conserver ce patrimoine hors du commun et remercie vivement les futurs donateurs.

ANIMATIONS – CULTURE



Comité de jumelage franco-italien

Il fêtera son 55^{ème} anniversaire les 7 et 8 juillet prochains. Une délégation de 6 personnes conduite par son Maire Gianni Tagliani, nous rendra visite et partagera les festivités du Garonna Show.



Programme :

7 juillet : Arrivée de la délégation dans l'après-midi. Soirée au Garonna show.

8 juillet :

10h30 : hommage à Mattéo Bandelo avec pose d'une pierre à l'église des jacobins.

11h00 : Accueil de la délégation à la Mairie de Port Ste-Marie, échange des cadeaux, mot de bienvenue.

12h00 : Vin d'honneur place de la Mairie avec les bénévoles du festival. Les habitants sont cordialement invités.

13h00 : Le comité de jumelage et nos amis italiens se retrouveront à Bazens pour partager le repas de l'amitié.

Le coin des poètes



En accueillant le nouveau siège social de la maison d'éditions Abordo, l'atelier-librairie Le Coin des poètes a pour vocation de devenir un lieu de culture, de rencontre et de création, avec au cœur la poésie et les écritures actuelles.

Situé Grande-Rue-Vieille, Le Coin des poètes veut s'inscrire dans la vie culturelle, sociale et touristique du Port, mais aussi du Lot-et-Garonne. Il recevra en résidence de création des écrivains et poètes, proposera des rencontres publiques, animations, lectures et activités en lien au monde du livre et de la lecture.

"Nous nous attachons à considérer le développement culturel en milieu rural comme une nécessité. Nous souhaitons contribuer à la dynamisation et à la cohésion des territoires en étant force de propositions qui favoriseront la circulation d'idées et d'œuvres culturelles de qualité", a annoncé, lors de l'inauguration Frédéric Paquet, le fondateur de ce nouveau lieu.



Le Maire, M. Jacques Larroy, entouré de nombreux Portais et voisins sont venus pour encourager cet esprit d'initiatives et trinquer en l'honneur de la poésie.

Neuf ans d'existence et une asso qui fonctionne toujours aussi bien (Association Mots à maux)

Récemment, les membres de l'association Mots à maux se sont réunis dans une salle de la mairie de Port-Sainte-Marie pour l'assemblée générale annuelle. La réunion a débuté avec la présence de Jacques Larroy, maire de la commune. Au nom de l'association Mots à maux, les membres du bureau tiennent à remercier le maire et son conseil pour la subvention annuelle et le prêt des salles.

Remerciements également aux professionnels de la maison de santé pour leur soutien.

Le bilan moral fait ressortir plusieurs points positifs : la reprise du sport adapté avec Siel Bleu pour des séances hebdomadaires, beaucoup de thèmes abordés lors des ateliers (aromathérapie, socio-esthétique, méditation, sophrologie, reiki...), initiation aux nouvelles technologies avec le conseiller numérique à travers des ateliers informatiques, et derniers points, plusieurs sorties ont été organisées avec les membres de l'association : Bassin des Lumières à Bordeaux, Cité du vin, croisière sur la Baïse, goûter de Noël. L'année 2023 débute avec plein de projets à réaliser, toute proposition sera étudiée.

Le bureau sortant a été réélu à la majorité absolue dont la Présidente Brigitte Bernes.

ANIMATIONS – CULTURE

Foire de Printemps



La foire de printemps de Port-Sainte-Marie s'est déroulée au centre du village le 16 Avril 2023.

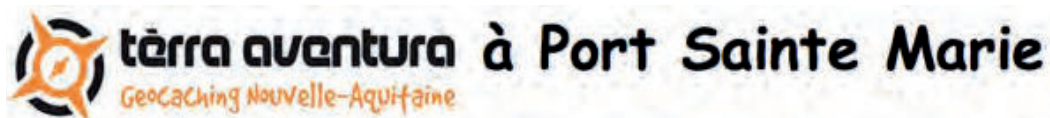
Sous un soleil printanier plus de 30 exposants, artisans locaux et forains ont répondu présent à cette manifestation.

Un manège pour les tous petits était également de la partie pour embellir cette journée.

Une lueur dans un esprit cœur de village pour cette manifestation.

Peinture transformateur des Capucins

Melh GHROUM, dont les grands-parents sont Portais est un artiste peintre issu de l'école des beaux-arts de Bordeaux. Il nous a émerveillés par sa peinture couchée sur le transformateur des Capucins. Bravo et merci Melh.



Principe de Terra Aventura

Dans les caches de Terra Aventura vivent les Poï'z, de petits personnages au caractère bien trempé. Pour les découvrir, c'est simple. **Choisir un parcours, se laisser guider, répondre aux énigmes et le tour est joué !**

Poï'z Zisséo (Patrimoine maritime)

« Ce vieux loup se plaira à Port-Sainte-Marie au milieu de toute cette histoire batelière ».

Après des mois de travail et d'attente, le géocaching de Nouvelle-Aquitaine arrive à Port-Sainte-Marie. Ces petites aventures imaginées par le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine permettent de découvrir, d'apprendre, de partager et de s'entraider.

Seul parcours retenu pour le Lot-et-Garonne en 2023, ce résultat est le fruit d'un travail collaboratif entre la Communauté de Communes du Confluent et des Côteaux de Prayssas et la Municipalité qui s'est associée à Dalila Bénachir pour l'élaboration des énigmes.

Nombreux seront les tèrr'aventuriers venus de toute la Nouvelle-Aquitaine et qui arpenteront les rues et chemins à la découverte du patrimoine et de l'histoire de notre petite ville. En proposant cette activité innovante, la Municipalité se donne les moyens de faire connaître son patrimoine exceptionnel et de générer des retombées économiques pour ses commerces.

L'inauguration du parcours en date du 24 juin, dernier présage d'une belle fréquentation et les nombreux commentaires associés sont très valorisant pour notre village.

Nous souhaitons bon vent à Zisséo !

ANIMATIONS – CULTURE



Navigaronne 2023 - Descente de la Garonne en radeau



Comme chaque année depuis plus de 20 ans, l'association Navigaronne a organisé sa traditionnelle descente de la Garonne.

Sous l'impulsion de Cathy Limayrac, adepte invétérée de la descente en radeaux depuis 15 ans, l'édition 2023 a vu un équipage insolite formé par quatre de nos élus sur la portion Agen – Le Port. Après quelques frayeurs au départ en amont du Pont Canal à Agen, nos téméraires ont emprunté les embarcations des autres participants. Nos navigateurs d'un

jour ont pu découvrir les paysages sauvages qu'offrait un beau plan d'eau. Garonne avait en effet quelques airs d' "Amazone" et il est toujours utile de rappeler que sécurité et vigilance doivent rester de mise.

Dans une ambiance bon enfant, la journée s'est conclue par les traditionnels échanges entre le président de l'organisation et le maire Jacques Larroy autour du pot de l'amitié offert par la municipalité.



SOCIAL

Port-Sainte-Marie. Les acteurs de la petite enfance réunis

15 professionnelles du secteur Petite enfance (assistantes maternelles, représentantes de crèches et microcrèches) ont répondu présentes à l'invitation de la Communauté des Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas représentée par son Vice-Président, José Armand, pour une réunion de travail sous forme d'ateliers qui s'est déroulée le lundi 23 janvier 2023 de 19 h à 21 h à Fourtic. Cette réunion se place dans le prolongement du diagnostic territorial de la Convention Territoriale Globale (CTG) et du projet de fonctionnement 2022-2026 du Relais Petite enfance (RPE, ex-RAM). Elle a été animée par Soazig Jegat, responsable du Relais, accompagnée par Benoit Bernes, responsable du pôle Action sociale et services à la population, et Gaëlle Fatoux, animatrice du Relais. Consultées en amont sur la date et l'heure de la rencontre, les participantes ont été amenées à travailler avec des ateliers tournants autour de deux axes :

- Le Relais Petite enfance.
- L'organisation d'une action dédiée aux familles et aux professions de la petite enfance.



SOCIAL

Actions du conseiller numérique de la commune



Depuis un an et demi, Christophe CONUS intervient au sein de notre commune afin d'aider les habitants de Port-Sainte-Marie et des communes environnantes dans tous les usages du numériques.

Le bilan de ces 18 premiers mois est globalement positif, avec plus de 1000 accompagnements et environ 200 usagers rencontrés.

Au cours de ces six derniers mois, le conseiller numérique a aussi organisé deux évènements :

- **Les Ateliers numériques ORANGE** sont venus au mois de décembre animer deux ateliers (Débuter avec son smartphone et Les réseaux sociaux, avec un focus sur Facebook).
- **Les GOOGLE Ateliers numériques** ont été accueillis au sein de l'entreprise

ALBATROS-FRANCE afin de présenter deux conférences à destination des TPE-PME (très petites et moyennes entreprises) sur l'optimisation des fiches Google Entreprise et l'amélioration de la visibilité des professionnels grâce aux réseaux sociaux. L'après-midi était consacré à des accompagnements individuels.

Pour rappel : si vous avez besoin d'aide dans l'utilisation de votre ordinateur, téléphone ou tablette, vous pouvez joindre Christophe au 07 88 24 08 43 ou par mail cnsf@portsaintemarie.fr.

Heureuse nouvelle le contrat de notre conseiller sera renouvelé pour 2 ans.

Un moment important pour venir en aide aux ados « Le Colosse au pied d'argile »

Lundi 20 février, à 20h30, le collège Delmas de Grammont, la municipalité de Port-Sainte-Marie et l'agence régionale de santé (ARS), avaient pour la seconde fois invité l'association du Colosse aux pieds d'Argile, représentée par l'intervenant Anthony Etchart.

Ce dernier a présenté sa structure, fondée en 2013, qui a pour ambition d'engager la lutte contre le fléau que représentent les violences sexuelles, le harcèlement, le bizutage en milieu sportif et éducatif. Quelques représentants d'associations avaient fait le déplacement.

V.M.E. (Vivre Mieux Ensemble)



Petit témoignage à l'association Vivre Mieux Ensemble pendant les vacances de printemps, Hazel Murphy raconte : « Je suis retournée à l'accueil de loisirs, ça faisait longtemps ! Nous sommes allés au dojo faire de la gym, il y avait des enfants de la crèche, on s'est bien amusés. L'après-midi, on a le choix des activités jeux, jardinage, atelier cuisine « goûter ». j'ai joué au ballon prisonnier, après le goûter avec Margarida nous sommes allées nettoyer les chaussures pour le vide dressing, il y en avait beaucoup, nous n'avons pas terminé, on en avait trop marre. jeudi, nous sommes allés à Tivoli jouer au foot avec la photographe C.Cabrol qui fait des prises de vue pour le projet « vitrines vivantes ». je suis contente d'être retournée au centre. »

Ces 2 semaines de vacances de printemps ont été rythmées par des actions phares : le vide dressing installé toute la semaine sous le barnum par Sandra De Almeida responsable du pôle famille et des familles bénévoles. Le printemps en folie avec plusieurs partenaires locaux : le tennis, le basket, le rugby, les pompiers qui ont sur la première semaine fait une sensibilisation aux gestes qui sauvent. petit et grand sont repartis avec un diplôme. Bravo à Célia Trincart pour son stage de direction et aux animatrices Audrey, Manon et Lou. Les vacances sont terminées, l'équipe d'animation reprend le chemin des mercredis à Bazens (scolarisés à St Laurent, Bazens, le SIVU, Clermont-Dessous) le matin et Port-Sainte-Marie toute la journée (sont prioritaires les enfants habitants et scolarisés à PSM).

Renseignements : vmealsh@gmail.com ou 06 32 55 93 22

COMMÉMORATIF

Gâtions nos aînés, et mettons les toujours à l'honneur



« N'oublions jamais,
le cœur n'a pas de rides »

*Raymonde Daniel,
une centenaire bon pied, bon œil !*

En ce 24 Février, ses enfants et petits-enfants avaient convié, autour d'un goûter, voisins, amis et élus pour fêter un Joyeux Anniversaire à Raymonde.

Des fleurs et quelques mots lus par Monsieur le Maire pour dire combien d'évènements marquent et jalonnent une telle longévité. Portée par une énergie naturelle, Raymonde sut apprécier l'effervescence de ce moment chaleureux pour continuer le chemin.



Commémorations



La cérémonie du 19 mars a été l'occasion de décorer quatre anciens combattants (Croix du combattant) à savoir, Michel Trévisan, Francis Delbosc, Alain Seube, et André Buosi. Deux adhérents du Comité absents seront également décorés à leur domicile **par le Président du Comité.**

La cérémonie des déportés du 30 avril : cérémonie faisant honneur aux victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la seconde guerre mondiale.

La cérémonie du 08 mai : Monsieur le Maire, empêché, a cédé l'écharpe tricolore à son 1er adjoint Jean-Pierre Gentillet afin de célébrer la commémoration de la victoire du 08 mai 1945, comme il se doit.

La cérémonie du 18 juin : 83^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.



BILAN MI-MANDAT

Mi-mandat : bilan et perspectives

A mi-chemin du mandat, découvrez les réalisations, les avancées et les perspectives qui font de Port Sainte-Marie une ville plus solidaire, nature, dynamique et proche de vous.

Demain s'envisage aujourd'hui ; vous pourrez constater les avancées de notre programme par notre investissement quotidien et nos actions qui ont permis la réalisation de nos engagements annoncés.

Une équipe municipale mobilisée autour de valeurs communes

Il y a 3 ans, c'est en pleine pandémie et entre 2 confinements que le **nouveau conseil municipal** a été installé. Un début de mandat qui a été rythmé par la **gestion d'une crise sanitaire** à rebondissements, et durant lequel l'**action municipale** a été guidée par une **priorité** : maintenir la **vie sociale, culturelle, et économique**.

La crise sanitaire, les conflits géopolitiques, la crise énergétique et l'inflation sont venus **fragiliser les finances** et **perturber les projets** de notre commune, obligeant celle-ci à s'adapter à de multiples reprises et faire preuve d'innovations, afin de préserver un **service public humain** et **de proximité**.

L'objectif aujourd'hui est de **construire ensemble un futur désirable** pour toutes et tous. C'est pourquoi, notre commune investit en faveur de la **sobriété énergétique**, contribue au **retour de la végétalisation** dans les espaces publics, favorise la conservation et la transmission du patrimoine aux jeunes générations, etc....

Autant d'actions qui **préparent l'avenir** et qui dans le cadre du plan de revitalisation 2023 – 2035 doivent renforcer **l'attractivité de notre ville** et la **qualité de vie** de ses habitantes et habitants.

Notre action :

Acquisition et démolition en centre bourg (aménagement prochains des rues Pasteur, Religieuses et jardin des Jacobins) dans le cadre du projet notre village de demain :

- Rénovation des 330 points lumineux de l'éclairage public de notre commune (passage au Led) et extinction nocturne dans le cadre d'un plan de sobriété énergétique mis en place sur la commune,
- Végétalisation du centre Bourg (Capucins, Rue Chanteloube, jardin Royal, des Jacobins, Place de la République), une cinquantaine d'arbres plantés d'essences diverses,
- Extension de l'école maternelle (ouverte aux enfants à compter du mois de mai),
- Étude sur le réseau de chaleur (convention en cours de signature début Juillet),
- Fin de la 4^{ème} tranche de travaux de l'église des Templiers,
- Renforcement de la sécurité incendie à l'extérieur du bourg (mise en place de trois premières citernes de 30 m³).
- Création du City Park,
- Rénovation et embellissement des bâtiments communaux (Espace Saint Clair – Mairie – Crèche – ADMR) et réfection totale toiture ancien club house USPL).

Voierie :

- Réfection des revêtements Mazères, Mur de la ville, Route de l'église.
- Renouvellement du mobilier urbain.

À l'étude :

- Construction par Habitatlys de 4 logements (T2 et T3).
- Projet de lotissement réalisé par la SEM 47.

Cette liste des travaux effectués et ceux envisagés, bien entendu ne saurait être exhaustive.

Retenons ensemble ce bilan reposant sur 3 ans d'action au service des Portaises et Portais, tout en respectant ces thématiques :

- Une maîtrise de nos finances.
- Le bien vivre ensemble.
- La qualité de notre cadre de vie.
- La préservation de notre environnement.

URBANISME – TRAVAUX

Fonds vert

Notre investissement du quotidien est fondé sur la renaturation et la végétalisation des espaces publics de notre village ; bien entendu cela ne peut reposer que sur des critères d'éligibilité reposant sur les avancées de nos projets.

Si le fond vert est destiné à financer nos subventions d'études de diagnostics, d'ingénierie et d'investissement il n'en demeure pas moins que nous devons être des porteurs de projets éligibles.

Nous devons hiérarchiser nos projets tout en respectant l'ambition écologique de ces objectifs.

L'équipe des JOURS NETS47



A l'occasion des Jours nets, les enfants ont fait le tri



À l'occasion de la deuxième édition des Jours nets 47 mise en place par le conseil départemental pour le nettoyage de la ville et de la nature, les gilets verts ont signé leur retour ce samedi 3 juin.

Autour des élus, les Doux Dingues, les représentants des parents d'élèves et de VME, quelques parents et enfants se sont retrouvés pour collecter une centaine de kilos de déchets.

La mobilisation en légère baisse n'a pas suffi à entamer la bonne humeur et l'humour de certains qui « remercient » les indéclicats de leur procurer le plaisir de se retrouver pour ramasser leurs déchets... En effet, et à l'instar de tout rassemblement festif ou associatif, cette synergie nouvelle permet aussi de tisser des liens entre générations et habitants.

Certains nouveaux participants ont pu découvrir le village. De retour à la salle des Arcades, un pot de l'amitié était offert à chacun des bénévoles. Quant aux enfants, enchantés de leur promenade, un diplôme de participation leur a été décerné à l'issue de la matinée. Un grand merci à tous ces volontaires.

Solidarité verte

Un geste de solidarité serait une aide précieuse pour les agents de notre ville.

La municipalité invite donc les habitants à désherber eux-mêmes les trottoirs devant leur porte.

Depuis l'arrivée du printemps, les trottoirs « verdissent ». Pour contribuer à maintenir un aspect agréable de nos rues, vous pouvez débarrasser vos trottoirs des pissenlits, érigerons du Canada et autres sénéçons. Que vous ayez ou non la main verte, vous pouvez les arracher manuellement ou verser de l'eau chaude dessus.

Aucun produit chimique n'est toléré, juste de « l'huile de coude » encore et encore !!!

Plan de revitalisation

Étude habitat et revitalisation : La commune a lancé une étude stratégique concernant la revitalisation du centre-bourg. L'idée est de travailler sur les thématiques suivantes : habitat, commerces, mobilités, patrimoine, services, équipements, etc. Un plan d'action sera validé d'ici l'été 2023 pour une mise en œuvre dès fin 2023.

Cela avec plusieurs niveaux d'échéances : 2026, 2030, et 2035. L'objectif est de concilier : **Bien vivre, Faire découvrir, et Travailler sur notre territoire.**

URBANISME

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2023, il est possible de déposer les demandes d'urbanisme grâce à un service en ligne gratuit ouvert à tous, depuis chez vous ! Simple, sécurisé, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme via le lien suivant :

<https://gnau-cdg47.operis.fr/gnau/?ref=Confluent-et-des-Coteaux-de-Praysas#/>

Le service urbanisme de la mairie de Port-Sainte-Marie reste bien évidemment disponible pour répondre aux différentes interrogations ou pour la constitution d'un dossier. Il sera toujours possible de déposer vos demandes d'urbanisme en version papier ou de l'envoyer par voie postale.

Monuments Historiques

L'église Notre Dame ainsi que l'Eglise des Templiers de la commune sont classés monuments historiques. De ce fait, tout travaux soumis à autorisations d'urbanisme (modifications de façades, changements de menuiseries, nouvelles constructions...) nécessite l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Cette servitude s'applique à tous les immeubles et espaces situés dans un périmètre de 500m autour des monuments historiques.

Pour plus de renseignements :

UDAP 2 bis rue Etienne Dolet 47000 AGEN

Udap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr

Information urbanisme : ads.udap47@culture.gouv.fr

Accueil téléphonique : lundi au vendredi de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

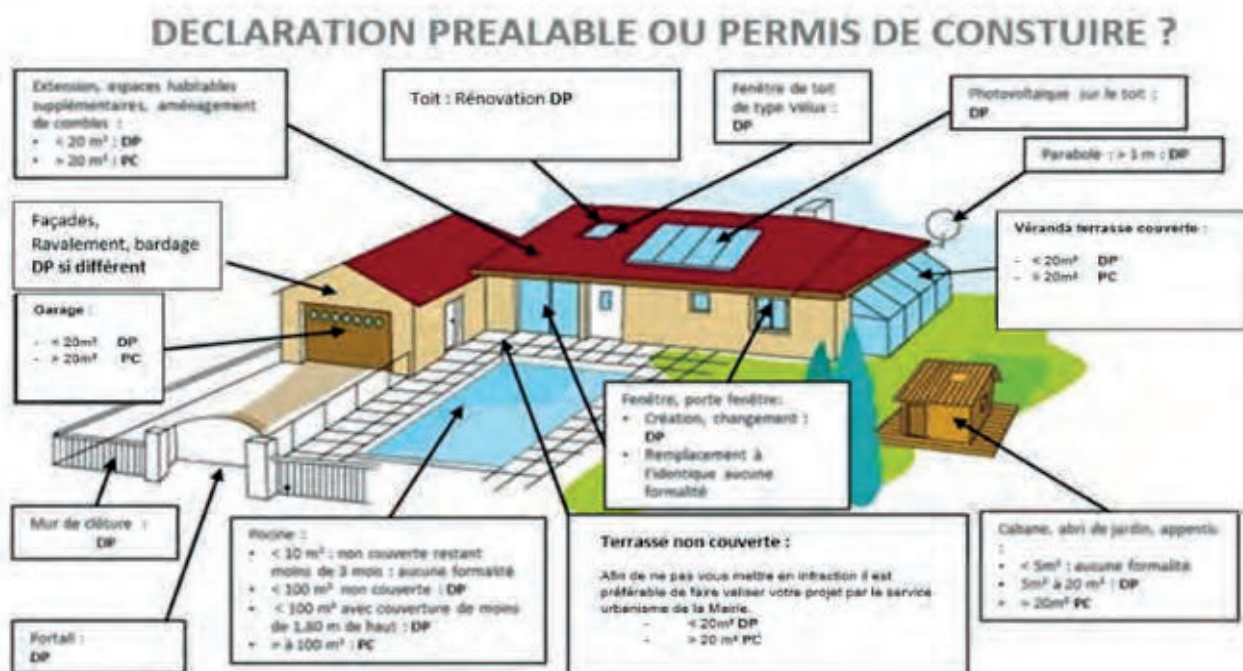
Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux soient conformes aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, permis d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Vous trouverez les derniers Cerfa à jour sur le site de service-public.fr via le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Un carnaval haut en couleur



Carnaval n'avait pas pu avoir lieu ces dernières années. Cette année, le 31 mars l'école maternelle Olympe de Gouges a pu renouer avec cette tradition.

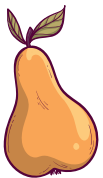
Le défilé des enfants les a conduits de leur école à la caserne des pompiers de Port-Sainte-Marie. Quelle joie pour les enfants de voir que les pompiers les attendaient pour un concert de klaxons de leurs camions.

Puis, lors du retour à l'école, visite aux résidents de la maison de retraite de Port-Sainte-Marie. Les aînés étaient ravis de voir tous ces bouts de chou déguisés. Les enfants ont dansé une nouvelle fois et ont partagé le goûter avec tous les résidents. Un moment intergénérationnel très apprécié des petits et des grands.

Un fruit par jour à l'école

Depuis le mois de Janvier, la municipalité, soucieuse du bien-être de nos petits Portais, est devenue partenaire de la MDS dans la mise en place de leur action "Un fruit le matin à l'école". Désormais, nos élèves de maternelle bénéficient d'un petit-déjeuner fruité, aussi bon au goût que pour leur santé. La MDS est porteuse du projet : elle souhaite proposer une alternative aux produits sucrés et transformés, très souvent présents sur les tables, le matin. Leur diététicienne interviendra régulièrement pour reprendre les principes d'une alimentation équilibrée.

Le 16 Mai avait lieu une réunion pour un premier bilan : le directeur ne voit que du positif et précise que les quantités livrées sont adaptées, sans aucun gaspillage. Le fournisseur n'achète ses fruits que chez nos producteurs locaux de proximité immédiate. On souligne la qualité des produits.



La mairie soutient financièrement cette mesure ainsi que la Maison de Santé.



Conseil Municipal des Jeunes (CMEJ)



Cette année, les réunions du CMEJ ont été très dynamiques, constructives et fortes de propositions.

Elles se traduiront par des projets d'installation de nichoirs, de boîtes à livres et autres animations à venir.

On tient à noter le grand intérêt porté par nos jeunes concitoyens à notre commune, aussi bien pour son architecture que pour son cadre de vie. Ils apprennent aussi le débat et les contraintes économiques dans la mise en place des projets.

Nous les remercions pour leur implication et leurs idées toujours pertinentes...



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

*Suppression d'un poste de professeur des écoles à Port-Sainte-Marie :
le maire s'insurge, le directeur académique maintient sa décision*

Jacques Larroy, Maire de Port-Sainte-Marie, est fortement contrarié par la suppression d'un poste de professeur des écoles à la maternelle Olympe de Gouge. Pascal Lemoine, directeur académique des services de l'éducation nationale, ne reviendra pas sur sa décision, malgré une mobilisation importante des élus et des parents d'élèves.

Un poste de professeur des écoles à la maternelle Olympe de Gouges sera supprimé à la rentrée. Il s'agit de la seconde suppression de poste du genre, après celle intervenue l'année dernière. Le Maire a fait part de son incompréhension, de sa colère et également de son profond sentiment d'injustice concernant les orientations validées par le Directeur d'académie des services de l'éducation nationale.

Une école maternelle opérationnelle

Cette école représente un symbole fort de notre engagement en faveur de l'environnement et de l'éducation.

Ce lieu d'enseignement ne se contente pas d'être un bâtiment écologique, il est avant tout un lieu d'apprentissage et de partage pour nos enfants. Nous avons mis un point d'honneur à concevoir un espace de travail agréable et stimulant pour nos élèves, avec de nouvelles salles de motricité et bibliothèque lumineuses et spacieuses, des équipements modernes et des espaces verts pour favoriser la détente et la créativité.

Nous sommes convaincus que cette école en paille sera un véritable levier pour l'éducation et le développement durable dans notre commune. Elle permettra à nos enfants de se sensibiliser aux enjeux environnementaux et de devenir des citoyens responsables et engagés.

Nous sommes fiers de cette réalisation collective et nous espérons que cette école en paille sera un exemple pour d'autres projets similaires dans notre département et au-delà.

Rentrée scolaire

Pour la rentrée de septembre 2023, les inscriptions à l'école maternelle concernent les enfants nés en 2020 pour les petites sections, et ceux nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2021 pour les petites sections.

Les parents concernés doivent dans premier temps se présenter en Mairie avec les documents administratifs, et dans un second temps prendre attache téléphonique avec l'école pour une prise de rendez-vous.

Cantine à 1 €

La Commune de Port-Sainte-Marie étant éligible à un fonds de soutien mis en place par l'Etat en cas d'instauration d'une tarification sociale des services de restauration scolaire (dans le cadre du dispositif de la "cantine à 1 euro"), le Conseil Municipal a décidé de valider le 6 février 2023 la mise en place d'une tarification sociale des repas de cantine.

La tarification sociale des cantines consiste donc à proposer des tarifs différents aux familles selon le quotient familial basé sur les revenus et la composition du foyer. Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble des élèves de maternelle et élémentaire de la Commune, qu'ils y résident ou non.

Ce dispositif applicable à compter du 01 Avril 2023, est mis en place pour une durée de trois ans (sous réserve que l'Etat ne se désengage pas de son dispositif d'aide à la Commune dans cette période).

Tarifcations éligibles :

Quotient Familial (€)	Tarif (€)
0 - 499	0,50
500 - 999	1,00
1000 et +	2,50





Renforcement de la Sécurité Routière



En ce début d'année, un dispositif « Piéto » ayant pour objectif d'améliorer la sécurité des piétons au niveau des écoles et collèges a été mis en place avenue du 11 novembre.

Réfléchissant, phosphorescent et de petite taille, la silhouette de ce système de signalisation évoque un enfant en mouvement prêt à s'élaner sur la chaussée. Un modèle a été installé de chaque côté de la chaussée afin de sensibiliser les automobilistes circulant dans les deux sens.

Prévention Incendie

Il est plus que nécessaire de rappeler les règles de prévention et concernant les risques incendies, il apparaît impératif que les citoyens restent à l'écoute des informations provenant des autorités locales (Alertes canicules, orages, etc...).

Mais c'est aussi de simples gestes comme ne pas jeter ses mégots de cigarettes, allumer des barbecues ou feux de camp à proximité de végétation.

C'est aussi débroussailler autour de chez soi si vous vivez à proximité de bois ou taillis souvent situés en zones difficiles d'accès, etc.



Soyons des citoyens avertis et soucieux des conséquences de notre activité sur notre environnement.

Démarchage à domicile : nouvelle réglementation

Avec l'arrivée de la fibre optique sur notre commune, vous avez pu constater une augmentation du démarchage à domicile.

Avant d'ouvrir votre porte, la municipalité vous conseille de demander la carte professionnelle et l'autorisation au démarcheur avant d'entamer toute conversation.

En cas de doute, ne laissez pas le démarcheur pénétrer dans votre domicile. Contactez immédiatement la Mairie au 05 53 87 21 19, qui vous confirmera (ou non) que ce démarcheur s'est préalablement déclaré auprès de la Mairie et qu'il a obtenu les autorisations requises.



Attention tout de même, cette autorisation n'indique pas que le démarcheur est accrédité par la Commune, elle est simplement la preuve que celui-ci s'est déclaré en mairie afin d'obtenir l'autorisation de prospecter sur le territoire communal.

Consignes Canicules



- Inscrivez-vous au registre municipal pour être aidé en cas de fortes chaleurs.
- Renseignez-vous sur l'organisation municipale déployée pour la gestion d'une situation caniculaire.
- Prévoyez une réserve d'eau potable et des vivres.
- Procurez-vous si possible un ventilateur ou une climatisation.
- Maintenez les pièces de votre habitation au frais, en fermant les volets/stores aux heures les plus chaudes.
- Créez des courants d'air si possible aux heures les moins chaudes (soir, nuit, tôt le matin...).
- Prévoyez de rester en contact avec votre famille et vos voisins, et particulièrement avec les personnes les plus fragiles (personnes âgées, isolées, handicapées, femmes enceintes, bébés, enfants...).
- En cas de problème de santé, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien.
- Pour plus d'informations, appelez **canicule info service au 0 800 06 66 66**.



UN PEU D'HISTOIRE

Los grans aigats de garona

(de l'occitan gascon, noble patois et langue maternelle : les grandes inondations de Garonne)

Depuis la nuit des temps, les chroniques relatant les grandes inondations sont si nombreuses qu'à ce titre, elles font de notre Garonne, un cas unique en Europe.

Sa situation géographique, entre Pyrénées et Massif Central, le régime pluvial entre les fronts océanique et méditerranéen, le rôle important des affluents, sa vitesse d'écoulement, la fonte des neiges et l'influence des marées gironnaises, ont toujours provoqué d'immuables crues et de grandes inondations tous les 20 ou 30 ans lorsque plusieurs facteurs étaient réunis.

Les chiffres relevés lors des deux dernières crues historiques (**1875 et 1930**) donnent une idée de ce que représente la colossale ampleur d'une crue exceptionnelle. Ces années-là, le fleuve écoule à Agen 8500m^3 /seconde, alors que son débit moyen habituel est évalué à 100m^3 /seconde : dans le même laps de temps, 80 fois plus de liquide !

La chronologie des inondations recouvre une longue et douloureuse fresque de peur, de ruines et de deuils. Une des plus anciennes chroniques connues date de 580 : «*En octobre, le pays fut accablé d'un tel déluge d'eau que la pluie ne cessa de tomber pendant 12 jours; la misère était telle que l'on faisait du pain avec des racines de fougères, les ventres gonflaient, les gens mouraient ...*» Sans entrer dans la longue litanie des crues maudites, citons encore 732 où les Sarrasins furent bloqués au Mas, dans leur retraite par les grandes eaux; et encore 1435, où à Agen, les bateaux passaient par-dessus les murailles de la ville.

Mais la crue effroyable fut « lo gran aigat de la St Jean » de juin 1875. Des pluies diluviennes combinées à la fonte des neiges, provoquèrent dans tout le Sud-Ouest une terrible crue qui reste, 148 ans plus tard, la plus dévastatrice de son histoire avec un minimum de 600 victimes : la crue commença le 24 juin, l'eau montant de 35 cm/ heure; dans la nuit, ce fut la catastrophe : dans la plaine : Garonne retrouvant son ancien lit de l'époque diluvienne, dévalait à la vitesse de $100\ 000\ \text{m}^3$ seconde !

Un véritable mur d'eau de 1 mètre de hauteur emportait tout. L'eau était montée à une vitesse prodigieuse surprenant les malheureux dans leur sommeil, et qui, réfugiés sur les toits, appelaient désespérément au secours.

A titre familial, cette scène dramatique fut vécue, au Paravis, par un petit garçon de 6 ans, mon arrière-grand-père maternel, réfugié au grenier avec son frère et ses parents ; la maison était pourvue d'un étage, contrairement à la maisonnette accolée, où les voisins épouvantés s'agrippaient aux tuiles.

On fit une ouverture afin qu'ils puissent accéder au grenier salvateur. On imagine la terreur de tous ces pauvres gens qui virent un peu plus tard la petite maison basse engloutie sous les flots impitoyables.

La crue de 1930 « crue du Siècle », fut le fait du Tarn, de l'Aveyron et du Lot. A Moissac, suite à la rupture d'un pont, les spectateurs d'un cirque balayé par les flots, furent noyés. Le fleuve charriait des débris de toute sorte, troncs d'arbres, charrettes, volailles perchées sur des paillets... Cette furie impacta 12 départements dans le bassin garonnais. L'émotion en France et dans le monde fut considérable : deuil national, élan de générosité sans pareil; il faut souligner aussi les gestes héroïques de ces bateliers courageux, sauveteurs dévoués de leurs concitoyens en péril.

Dans le Port, seuls les bas quartiers furent inondés. Mr Vital (rue des Religieuses) raconte :

« C'était le *saive-qui peut*, le déménagement hâtif du matériel et des victuailles à mettre hors d'atteinte du fléau; c'était le jour du « *pèle-porc* »; l'eau vint éteindre, dans la cuisine, le feu qui cuisait les boudins : il fallut en finir la cuisson à l'étage; mais la victime du couteau du charcutier resta pendue 24 heures au-dessus de l'envahisseur nauséabond. Aux abords du pont suspendu, les badauds se rassemblaient, consternés devant un tel charroiment de ruines... On assista aussi à la périlleuse entreprise des frères Fourcaud, exploiters de gravière, consistant à récupérer quelques billons de peupliers, richesse attendue des années par les riverains planteurs et perdue en un jour. »

Ce fléau, legs du vieux passé, semble de nos jours s'amoinrir ; mais que nous réservent les changements climatiques, quand on voit les ravages récents des inondations en Italie du Nord, en Australie, au Brésil, et ce printemps, en Californie avec une ampleur inédite ?...

(source : *Requiem pour une Garonne Défunte*)

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

Port-Sainte-Marie

PLACE JEAN BARENNES

Circuit autour du
village avec
les Doux Dingues :

samedi

9H marche nordique
14H randonnée

Visites guidées
par Dalila
raconteuse de pays:

samedi et dimanche
DE 10H À 12H00

EGLISE DES TEMPLIERS

Expositions:
«GARONNE» «PSM ancienne
station uvale»
samedi et dimanche
DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H

SALLE ST EXUPÉRY

BORD DE GARONNE

Animation avec
l'APPMA
association des
pêcheurs de
Port-Sainte-Marie



Apéritif offert par la mairie les samedi et dimanche
dans le jardin de la salle St Exupéry à partir de 11h30

SPECTACLE MUSICAL EGLISE NOTRE-DAME

"Et si Garonne m'était contée"

par Les Ans Chantés du 47

ENTRÉE AU CHAPEAU

SAMEDI 18H30

IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique

